

## CONVOCATION À L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

**le samedi 2 octobre 2021 à Saint Genis d'Hiersac à 14 heures**

Salle des fêtes route des Meunières

### Pass sanitaire obligatoire

Le Conseil d'administration de l'IFY Poitou-Charentes a le plaisir de vous convoquer à l'Assemblée Générale Ordinaire de l'IFY Poitou-Charentes.

### DEROULEMENT DE LA JOURNEE

- 14h00-15h30 : Assemblée Générale
- 15h45-17h45 : conférence sur l'équilibre animée par André Mesquida, formateur au pays basque (gratuite et ouverte à tous)
- 18 h : pot de l'amitié

### ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

- Rapport moral de la Présidente (*vote*)
- Rapport d'activité par la Vice-Présidente
- Rapport financier de la Trésorière (*quitus à la trésorière*)
- Propositions et perspectives pour 2021-2022, présentées par la présidente
- Nomination et validation pour 2021-2022 du vérificateur aux comptes
- Point sur les adhésions : ajuster la cotisation à l'euro inférieur (*vote*)
- Vote pour le renouvellement du CA
- Questions diverses

*Rappel : seules les questions à l'ordre du jour peuvent faire l'objet d'un vote.*

Bien cordialement

Pour le Conseil d'Administration  
Christiane Nowak  
Présidente IFY Poitou-Charentes

**Les pouvoirs sont réservés aux membres d'honneur, aux professeurs, aux élèves en formation et aux membres actifs qui ont droit de vote. Les élèves sont invités à l'AG avec voix consultative uniquement, conformément aux statuts de l'IFY Poitou-Charentes votés en AGE le 5 octobre 2018.**

✂ -----

**POUVOIR pour l'Assemblée Générale Extraordinaire** du samedi

Je, soussigné(e) : .....

donne pouvoir à : .....

pour me représenter à L'Assemblée Générale du 2 octobre 2021

Signature précédée de la mention « Bon pour pouvoir »

Les pouvoirs sont à remettre à la personne de votre choix

Ou à envoyer à Christiane Nowak 14, allée Jean Moulin 16600 Ruelle sur Touvre